



29 NOV. 2017

Parthenay, le 22 novembre 2017

Communauté de Communes
Parthenay-Gâtine

Service : Territoire et proximités
Dossier suivi par : Marianne ALBERT
Tél. : 05 49 95 60 16
Courriel : albertma@cc-parthenay-gatine.fr

Association BoGaJe (Bocage Gâtine Jeunesse)
Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais

7 Place de la Gare

Objet : déploiement des référents jeunesse

79300 BRESSUIRE

Messieurs les co-présidents,

Vous nous avez sollicité, lors du courrier du 26 septembre dernier, sur le déploiement des "référents jeunesse" sur la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

En effet, dans le cadre du PIA, il a été envisagé la création d'un mi-temps "référent jeunesse" pour le territoire "Parthenay-Gâtine" (financement de 50% par le PIA).

L'étude de besoin approfondie réalisée en 2016 a démontré un besoin de 2,5 ETP nous concernant.

Afin de mailler au mieux notre territoire, nous souhaitons réaffecter la subvention du PIA qui était initialement attribuée sur l'habitat jeunes de Secondigny, sur le maillage. Ce projet ne nous semble pas réalisable dans le délai imparti du PIA. Le déploiement de "tiny house" sera une première réponse en habitat jeunes sur le territoire.

Au regard de l'objectif fixé par l'action maillage, il nous semble prioritaire d'utiliser ces 122 298 € pour la création de :

- 2 référents jeunesse à mi-temps pour 60 000 € en plus de celui validé par le CA,
- Une antenne du Campus rural de projets pour 69 298 €. Secondigny apparait comme l'investissement prioritaire et identifiée comme "zone blanche" lors du diagnostic consolidé de la phase 1.

La première étape de déploiement des référents jeunesse permettrait de couvrir les secteurs de Ménigoute, Parthenay et Secondigny. Le secteur de Thénezay et Nord Parthenay pourraient être couverts dans un second temps.

Il est important que les CSC, Familles rurales, la collectivité et la MDEE soient acteurs, afin de développer un projet cohérent avec des partenaires complémentaires.

Le portage des référents jeunesse sera donc associatif. Il est envisagé la mutualisation d'1 ETP porté par le CSC de Châtillon-sur-Thouet (pour le secteur de Parthenay) et le CSC du Pays Ménigoutais. Ce dernier portera également le 0,5 ETP sur le secteur de Secondigny.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les co-présidents, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président,

Xavier Argenton
Xavier ARGENTON
Site : www.cc-parthenay-gatine.fr

Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine
2 rue de la citadelle - CS 80192
79205 Parthenay Cedex

Téléphone : 05 49 94 90 41
Télécopie : 05 49 94 90 41

Courriel : ccpg@cc-parthenay-gatine.fr
Site : www.cc-parthenay-gatine.fr